



TP STRATIFIEUR MULTI PROCÉDÉS EN MATÉRIAUX COMPOSITES EN APPRENTISSAGE

ARRÊTÉ DU 22 DÉCEMBRE 2015 RELATIF AUX CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU
TITRE PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE CHARGÉ DE L'EMPLOI

LE MÉTIER

Le stratifieur multi procédés en matériaux composites fabrique, en atelier, des pièces destinées à des secteurs professionnels tels que la construction de bateaux, véhicules, mobiliers urbains, éléments ferroviaires, à l'unité ou en petites séries. Souvent en travail d'équipe, il prépare les matières, moules et équipements de fabrication, puis applique des renforts en fibre de verre et de la résine thermodurcissable, généralement du polyester.

L'imprégnation de résine se réalise manuellement en moule ouvert ou par transfert de celle-ci à l'aide de pompes, dans un moule fermé mis en dépression. Le travail du stratifieur consiste donc à superposer sur le moule de la pièce à réaliser des couches successives de ces matériaux, strate après strate (d'où le nom du métier), selon la gamme de fabrication choisie.

Les matériaux composites sont un « mélange » savamment organisé de résines et de matériaux comme le tissu de verre, le Kevlar, le carbone qui servent d'armature et de renfort et assureront la rigidité de la pièce.

Après démoulage, le stratifieur parachève les pièces par des opérations de détourage, de découpe et parfois d'assemblage ou de renforcement local.

Enfin, il réalise la finition de surface pour obtenir l'aspect spécifié.

PRÉ-REQUIS

- Savoir lire et écrire
- Pas d'allergie au styrène et pouvoir supporter les EPI : gants latex, masque, chaussures de sécurité

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public

DURÉE

497 Heures

15 semaines de formation dont examen

DATES

31 oct 2022 > 21 sept 2023

CONTRAT

Formation rémunérée selon barème en vigueur par France Compétence
Frais de repas : à définir

CONTACT

Stéphanie GRASSAGLIATA Conseillère en formation
06 82 80 71 39 | sgrassagliata@cipecma.com

CONTENU PÉDAGOGIQUE

OBJECTIF 1

MOULER AU CONTACT DES PIÈCES COMPOSITES

- Préparer les matières d'œuvre pour une production au contact de pièces en composite polyester / verre
- Réaliser la mise en service et l'arrêt d'une machine airless pour résine polyester
- Appliquer un gelcoat sur un moule, au pistolet à gravité
- Stratifier au contact une pièce en composite polyester / verre, monolithique ou sandwich
- Démouler une pièce composite et préparer de nouveau le moule
- Détourer et réaliser des découpes à l'aide d'outillages portatifs, sur une pièce composite
- Assembler et renforcer localement des pièces composites par collage

OBJECTIF 2

DRAPER DES PIÈCES COMPOSITES FABRIQUÉES EN INFUSION ET INJECTION

- Réaliser l'habillage d'un moule et la mise sous vide pour la fabrication d'une pièce composite en infusion ou injection
- Réaliser la mise en service et l'arrêt d'une machine airless pour résine polyester
- Réaliser les opérations de transfert de la résine dans un moule pour la fabrication d'une pièce composite en infusion ou injection

OBJECTIF 3

RÉALISER LA FINITION DE SURFACE DE PIÈCES COMPOSITES

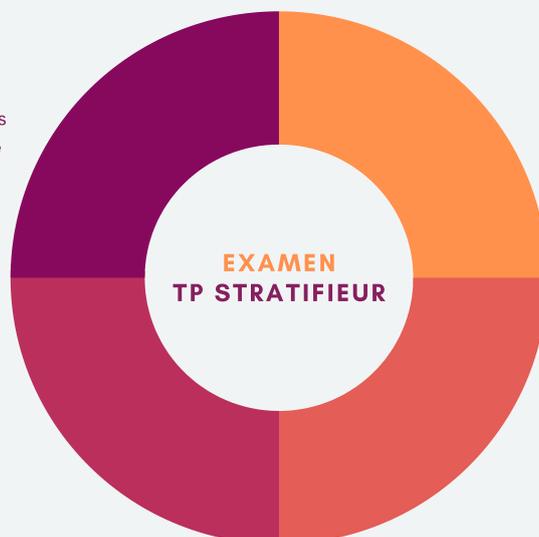
- Contrôler la surface d'une pièce composite et déterminer les éventuelles retouches à réaliser
- Retoucher la surface d'une pièce composite

UNE ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

basée sur des situations professionnelles ou d'une présentation d'un projet réalisé

LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

en rapport direct et étroit avec le titre professionnel visé. Le candidat a également la possibilité de fournir tout support illustrant cette description.



LE LIVRET D'ÉVALUATIONS

passées en cours de formation destiné au jury. Pour chaque candidat, et pour toutes les formations le Cipecma indique les résultats des évaluations en cours de formation dans ce livret destiné au jury.

UN ENTRETIEN FINAL

avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat. Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

TUTORAT

Le maître d'apprentissage devra avoir justifié d'un diplôme équivalent

Il devra remplir l'une des 3 conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti.
- Justifier de 3 années d'exercice d'une activité professionnelle en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre préparé.
- Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans en rapport avec le diplôme ou le titre préparé par l'apprenti.

A noter : les stages et les périodes de formation effectués en milieu professionnel, dans le cadre d'une formation initiale ou continue qualifiante, ne sont pas pris en compte dans le décompte de la durée d'expérience requise.